

Question écrite du 20 novembre 2013 de M. Pascal Holenweg: «Internalisation» du nettoyage des locaux de la Ville».

1. Le Conseil administratif peut-il chiffrer le coût de l'«internalisation» du nettoyage des locaux de la Ville, actuellement sous-traité à des entreprises privées.
2. Le Conseil administratif peut-il nous préciser quelle ligne budgétaire devrait être augmentée pour assurer l'internalisation du nettoyage des locaux de la Ville?